



Procès-verbal de l'Assemblée régionale extraordinaire

du mercredi 17 février 2021 sur zoom à 20h.

1. Accueil et prière

Le **vice-président**, **Florian Bille** souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, ainsi qu'à **Marc-André Weibel**, délégué au Synode, **Emmanuel Jeger**, conseiller synodal et au Conseil régional.

Ira Jaillet partage le récit de l'accueil des visiteurs à Abraham et Sarah dans le livre de la Genèse et relève sa philoxénie. « Y aurait-il un étranger qui nous apporterait une bonne nouvelle ? Repas, partage, convivialité, rire de Sarah, plaisir, joie, amour. »

2. Appel et installations

Suite à l'appel, 31 délégués répondent présent, 3 sont absents, 3 sont excusés. **Danielle Semenzato** de SLV, **Laurence Creteigny** du PdJ, **Anne-Claude Gaide** de ME, **Laurent Auchlin** et **Martine Grin-Cavin** de l'Aubonne sont installés.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

4. Démission de Marianne André, présidente de l'AR

Florian Bille fait part de cette démission et explique la procédure à suivre pour le vote en ligne à main levée.

5. Election d'un·e président·e de l'AR

Jean-Charles Mignot accepte la tâche de vice-président et **Florian Bille** celle de président. **F. Paccaud** préside cette élection. Il n'y a pas d'autres candidats et personne ne demande le vote à bulletin secret.

Geneviève Grin estime qu'un laïc serait plus adéquat à cette place, connaissant l'engagement ministériel important de **F. Bille** sur le terrain. Après réflexion, **J.-C. Mignot** est d'accord de présider l'AR, et **F. Bille** de rester vice-président.

Jean-Charles Mignot se présente. Né à Aubonne en 1968, puis habitant ensuite Marchissy, Bière, Morges, Tolochenaz et Denges où il est conseiller paroissial depuis 2007, on peut dire qu'il est un bon représentant de notre Région 2 ! Etant membre de la Commission de gestion, il faudra trouver une autre personne pour ce poste.

Il est élu avec 27 voix, puis félicité.

6. Présentation du tableau des contributions cantonales et régionales, discussion et décision

La présidente du CR résume la situation en rappelant que les contributions régionales ont été votées en novembre dernier, mais pas les cantonales, en raison de l'amendement déposé par notre Région qui a été accepté par le Synode. La discussion est ouverte.

Barbara Buser et ses collègues délégués demandent s'il serait possible de présenter une liste de ce que la caisse cantonale fait avec cet argent afin d'informer les paroissiens, du moment que ces contributions représentent une grande partie du budget

Claude Busslinger explique que la Région présente des comptes, des commentaires et la CGF des rapports, et le canton aussi. Un effort didactique pourrait toutefois être fait au niveau cantonal (60 à 80 pages à résumer). Le nouveau CS veut simplifier la présentation des comptes et les rendre plus accessible pour les paroisses. La transparence est là car le site internet cantonal de l'EERV est ouvert à tous.

Selon elle, une présentation simplifiée éviterait de revenir sur cette problématique à chaque assemblée paroissiale. Elle va relayer cette information importante au CS du moment qu'un document à travailler existe déjà.

Elle invite les délégués à voter la clé de répartition des contributions cantonales avec le système de lissage prévu par le CR (cf. colonne jaune), du moment que personne n'a fait la demande officielle au préalable pour la modifier.

Elle ouvre la discussion.

Laurence Cretegny prend la parole pour dire que sa paroisse du Pied du Jura a confirmé par mail à la présidente du CR qu'elle ne sera certainement pas en mesure de s'acquitter de sa contribution en 2021 en raison de ses finances catastrophiques et que les délégués de Pied du Jura vont s'abstenir de voter sur ce sujet.

Claude Busslinger explique que LPV a récemment obtenu un bénéfice dans ses comptes alors qu'un déficit était budgété et elle encourage PdJ à croire au miracle !

Le tableau des contributions est accepté avec 16 voix et 7 abstentions.

7. Projet FamilleS : rapport du CR, étude, discussion, vote

Le président parcourt le document « Dynamique FamilleS dans la Région Morges-Aubonne » remis à chaque délégué puis ouvre la discussion.

Emmanuel Jeger, membre du CS, apporte un complément d'information : haut de page 2, il faut ajouter un 4^{ème} pilier, auquel il faudra discerner les parts de forces à affecter. Il s'appelle « renoncer ».

Florence Löliger dit que c'est une chose réelle et difficile qui prend de l'énergie.

Claude Demissy dit qu'à la paroisse de l'Aubonne beaucoup de choses se font depuis plusieurs années avec ses deux collègues diacres, notamment un nouveau groupe de catéchisme, ceci au-delà de leurs espérances, et il se demande que va-t-elle garder quand il partira en retraite ?

Le président dit que c'est une question qui sera reprise lors du travail sur les dotations.

François Paccaud fait part de la visite enthousiasmante de Laurence Bohnenblust Pidoux lors du colloque de septembre, qui esquisse un chemin possible pour aller à la rencontre des familles. Il explique que le projet du CS est de créer d'abord des liens avec des gens qui ne sont pas présents, puis d'élaborer avec eux des projets qui leur correspondent, notre réalité ecclésiale nous coupant certainement de la réalité des jeunes parents. Les points importants à relever sur le tableau de la page 6 sont la proximité des « pôles famille », les rencontres régulières qui donnent un rythme sur un plan local, puis des événements régionaux ponctuels (rallyes, kidsgames), ouverts à des non-habituels, fonctionnant comme « produits d'appel ».

Le président ouvre la discussion.

François Burnand pense à un bréviaire rassemblant les essentiels de la foi réformée pour les nouveaux arrivants. Il y a un brin d'ancrage à trouver. Selon lui, la problématique des migrants est absolument à élargir. (Tableau page 6, thèmes porteurs). Et pourquoi ne pas offrir la formation « FamilleS » prévue aussi aux laïcs ? Il perçoit une approche très moderne et dynamique dans ce document : les assemblées citoyennes, une nouvelle manière d'envisager la politique. L'Eglise y a certainement un rôle à jouer en étant une des organisations initiatrices de ce type de démocratie. Il encourage le CR à se renseigner sur ce type d'assemblée dont on parle de plus en plus au niveau mondial.

Sandro Restauri trouve dommage que le lien avec Dieu soit mentionné en dernier. Cela lui pose problème. Il s'interroge face au regard et à la posture vis-à-vis de ça ; ils doivent être justes. Attention de ne pas vouloir supplanter les sociétés locales villageoises « qui feront le travail mieux que nous » ! Quelle sera la plus-value de notre proposition ? Il y a une meilleure évangélisation à faire. On est plus dans « une réponse à une situation qu'en face d'une proposition avec peu de contenu ».

Florian Bille pense que ce point est essentiel et que la démarche no 1 est d'aller vers les familles et la 2^{ème} d'évangéliser avec eux, en co-construction. Il remercie Sandro de soulever ce point, ainsi que François Burnand de son intervention intéressante en se demandant toutefois si des laïcs pourraient accompagner des ministres dans la formation.

La page 7 montre que l'élan a été freiné par la perspective de réduction de dotation, ce qui n'empêche pas le CR de proposer quatre décisions à soumettre à l'AR suite à son prolongement du travail du colloque des ministres.

François Paccaud poursuit en disant que les acquis développés par notre Région méritent d'être accompagnés, développés et transformés pour répondre aux besoins de cette nouvelle génération de jeunes parents qui pourraient développer leur propre manière de vivre l'Évangile. Il demande à M. Jeger sa vision à ce sujet ?

Emmanuel Jeger est tout-à-fait enthousiaste, se réjouit et félicite notre Région pour son dynamisme.

Forian Bille propose de poursuivre la discussion en soulignant les renoncements auxquels il faudra faire face, et en demandant aux délégués les inquiétudes et les forces qu'ils perçoivent dans ce projet.

Anne-Claude Gaide se demande à quoi on s'engage à renoncer ?

Claude Demissy explique qu'à l'Aubonne plus d'un 50% est consacré aux familles. Ce ne sont plus seulement les pasteurs qui célèbrent tous les cultes. Des laïcs se sont mis en route dans des cultes traditionnels, dont ils ont réduit le nombre. On ne peut pas être partout, c'est compliqué à gérer ce qu'on a hérité du passé quand il y a 10 lieux de culte. C'est difficile de plaire à tout le monde. Le fait d'avoir recruté un musicien performant pour les familles va diminuer l'offre pour les plus âgés (frais assumés par les communes).

Ira Jaillet fait entendre qu'il y a des choses qui « se renoncent à elles-mêmes » toutes seules. C'est une des préoccupations des ministres. Il n'y a presque plus de baptêmes, de mariages, on ne croule pas sous le travail...

Florian Bille dit qu'il faut aussi renoncer à de trop petits groupes d'Eveil à la foi et se grouper entre paroisses.

François Burnand souligne l'incertitude et le désarroi ambiant qui donne une soif de recherches de solutions ensemble, laïcs et pratiquants, ce qui est très « vendeur », à la paroisse de l'Aubonne suite au futur départ à la retraite du pasteur Claude Demissy. Il faut faire attention aux préjugés de « l'Eglise poussiéreuse » ! Il faut la moderniser, oser démarrer en parlant d'abord de l'humain, puis de Dieu, afin de ne pas effrayer.

Florian Bille pense que la verticalité est aussi essentielle que l'horizontalité.

Claude Demissy répond à **Jacques-André Henry** que les laïcs donnent aussi une prédication dans les cultes traditionnels. Il existe du matériel pour ça, dont un kit préparé par lui-même et un site internet francophone de prédications toutes prêtes. M. Laurent Auchlin s'y est impliqué et des diacres à la retraite sont prêts à intervenir selon leurs disponibilités.

Florence Löliger précise que c'est une démarche qui avait été demandée par un paroissien-syndic qui avait vécu cela aux Diablerets.

Christine Mouthon trouve le projet FamilleS super. Elle est sensible aux renoncements qu'il faudra faire suite à la diminution des postes pour l'avoir vécu à Gimel-Longirod et au Pied du Jura.

Emmanuel Jeger explique qu'un pourcentage de postes par Région sera dévolu à ce projet FamilleS et à sa communication.

François Paccaud trouve cette question de renoncements difficile car nous avons la culture de « il ne faut pas éteindre le faible lumignon qui fume encore ». Nous portons une attention aux plus faibles et à ce qui est fragile, et que nous portons à bout de bras. La dynamique du désir nous pousse à laisser tomber ce qui est mort. Il faut se concentrer là où il y a de la vie ! Les bourgeons du printemps font tomber les feuilles mortes de l'automne. La vie est là, ce n'est pas si grave. Il a observé que des laïques sont participants-spectateurs depuis des dizaines d'années. L'expérience des célébrants laïques est qu'ils peuvent devenir des participants-acteurs, ce qui suscite intérêt, enthousiasme, croissance. Prendre la parole est un pas en avant pour eux !

Nous sommes en difficulté de décider à l'avance de renoncer à certaines choses. Mais si nous nous tournons vers la vie, ce qui est mort va tomber. Et la vie n'est pas perdante.

Claudine Masson Neal estime que l'approche doit être intergénérationnelle pour ne pas oublier les personnes âgées qui sont un vrai plus dans les rencontres avec les enfants ! (exemple de petits-déjeuners intergénérationnels à LPV)

Florian Bille porte l'attention sur un point fort de notre Région qui est la formation des jeunes (Jacks) engagés dans diverses activités régionales familles. Attention de ne pas déséquilibrer ce qui marche bien avec les ados de notre Région.

Claude Busslinger précise qu'on entend par « FamilleS » autant les personnes seules que les ados en crise. Il faut recréer un lien quel que soit l'âge de la personne, pour les gens qui ne se sentent pas concernés car il y a eu une rupture une fois avec l'Eglise et la foi.

Emmanuel Maillard ne visualise pas bien la proposition de décision no 2 (co-construire avec les familles une dynamique renouvelée). Il ne voit pas le travail que cette équipe de ministres va pouvoir effectuer. Il se fait déjà dans les paroisses et ça prend du temps. Il se demande comment ce sera possible de le faire au niveau régional et moins local.

Barbara Buser se demande pourquoi des laïcs ne seront pas formés, car, selon elle, ils seront certainement mieux acceptés qu'un pasteur. Les gens qui ne participent pas aux activités d'églises peuvent être vite intimidés et sur la défensive. Cela peut susciter plus de culpabilité que d'enthousiasme pour un tel projet si eux ont été baptisés et qu'ils ne se sont pas engagés pour leurs enfants, par exemple.

Florian Bille trouve cette remarque très pertinente et estime que les gens auront peur s'ils pensent que les pasteurs vont uniquement les amener au culte. Les ministres doivent pouvoir sortir de leur rôle pour annoncer l'Evangile en tant que chrétien et non en tant que ministre.

Barbara Buser pense que « l'Evangile doit venir en cours de route », pas au début. Il faut d'abord créer un contact initial, des liens avec d'autres familles, un intérêt et se trouver à l'aise. Et c'est là que l'important travail des pasteurs vient. C'est son ressenti, partagé par **Florian Bille**.

François Burnand trouve que la partie passionnante de cette nouvelle aventure est le langage à réinventer. Là, l'intelligence collective va faire des miracles, il faut le croire ! Il faut lever l'anxiété et trouver de nouveaux mots pour aborder les sujets de préoccupation et pour aider à surmonter les difficultés des gens. Dieu est là, tout le temps, avec nous, il veille. Il ne va pas partir si on ne parle pas de lui tout de suite ! Le défi est d'arriver à amener les gens à prendre conscience que l'Evangile et la parole du Seigneur sont de véritables aides pour faire face à la vie et certainement aux grands problèmes existentiels du XXI siècle.

Emmanuel Maillard ajoute que la proximité tout court est nécessaire, et non une « certaine proximité ».

Christophe Peter estime que l'Eglise aussi fait peur, pas seulement les ministres. C'est fort de penser cela. Il y a beaucoup de préjugés. Il faut créer une relation de confiance, réfléchir comment entrer en lien et s'appuyer sur ce qu'on fait de bien. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se pose ce genre de questions. C'est un immense défi ambitieux bien présenté dans ce document. L'Eglise ne doit pas être donneuse de leçons, mais doit remettre sa posture en question. Comme la dynamique des Jacks : essayer de donner une piste aux laïcs pour pouvoir rayonner avec quelque chose d'essentiel afin de toucher d'autres personnes.

François Paccaud souligne que nous sommes à un tournant. Avant nous catéchisions, l'évangélisation n'étant pas notre travail. Maintenant, le mot évangélisation est moins tabou chez nous. On commence à l'utiliser, mais évangéliser, on ne sait pas le faire. Ce n'est pas notre culture, on doit l'apprendre. La relation de confiance permet l'échange, et elle est primordiale. L'activité de qualité est aussi un point de rencontre.

Pour **Laurent Auchlin**, le prosélytisme est mal vu dans notre société. La formation est très importante pour éviter de tomber dans ce piège.

Florence Lölinger informe qu'elle ou sa collègue Sonia Thuégaz sont d'accord de suivre cette formation, du moment qu'un nouveau ministre pourrait les seconder dans les tâches paroissiales.

Florian Bille conclut en relevant qu'une solidarité régionale sera indispensable pour s'engager dans ce processus. Il passe au vote les propositions de décisions :

Décision 1: « L'assemblée régionale approuve l'orientation d'une dynamique familleS prioritaire telle que présentée ci-dessus. »

27 oui, 1 abstention

Décision 2: « Elle donne mandat au colloque des ministres de constituer une équipe chargée de co-construire avec les familles une dynamique renouvelée. Cette équipe est constituée pour une année, et sera animée par un ministre ayant suivi la formation. »

22 oui, 4 abstentions

Décision 3: « Elle demande aux Conseils de suivre en continu l'évolution de la dynamique familleS et de rapporter au CR pour le 24 janvier 2022.»

26 oui

Décision 4: « Elle demande au Conseil Régional de conduire une évaluation, en vue d'une décision sur la suite du projet, lors de l'AR de printemps 2022. »

27 oui

8. Parole au CR pour des informations sur les processus en cours dans la R2

Claude Busslinger nous fait part du rapport du CR.

« Quelle va être la suite du processus les prochains mois sur le plan de notre Région ?

Le Conseil régional souhaite présenter à l'Assemblée régionale de mars, en plus des comptes 2020, **des scénari de répartition des forces** ministérielles entre les lieux d'Eglise. Ce n'est qu'en juin 2021 que la décision synodale de répartition entre les enveloppes sera prise.

Après le Synode de juin, la répartition de l'enveloppe des régions entre les régions se fera de manière proportionnelle. Nous pouvons donc déjà savoir que notre région disposera au minimum de 13,6 EPT, et selon notre estimation au maximum de 14,5 EPT. La proposition **actuelle** du Conseil synodal est de 13,6 EPT pour notre Région.

Cela nous permettra de présenter quelques scénarii à l'AR de mars, avec des nombres d'EPT entre 13,6 et 14,5, et d'ouvrir la réflexion. Nous avons plusieurs outils pour nous aider dans cette réflexion : le simulateur de dotation, les bilans prospectifs, les budgets temps, de nouveaux critères de répartition entre les paroisses, etc. Les conseils des lieux d'Eglise pourront y réfléchir.

- Dans le courant du printemps, en avril ou mai, nous pourrons inviter les **présidents** à une rencontre pour en discuter
- le **colloque régional** des ministres pourra aussi en discuter de son côté
- le **Conseil régional**, sur la base de ces réflexions, préparera une décision pour
- **l'Assemblée régionale** de novembre au plus tard.

Le Conseil synodal prévoit dans son planning une validation par le Conseil Synodal, et le Conseil régional, à la fois de la nouvelle activité, et de la nouvelle dotation de chaque lieu d'Eglise. La dynamique Familles que nous venons de voter en fera partie. Cette validation est prévue en septembre.

Dès juillet prochain, les **changements et repourvues de postes**, qui se déroulent habituellement entre le 1er juillet et le 31 août, pourront **commencer**, mais ne seront pas tous effectifs à l'été 2021.

Seuls les postes vacants à l'été, et dont nous savons qu'ils seront maintenus, pourront si possible être repourvus. Il serait en effet inutile de nommer quelqu'un dans un poste susceptible de disparaître. Les changements pourront s'étendre jusqu'au printemps 2022.

Nous sommes conscients que cette période comporte des incertitudes difficiles à vivre, mais nous sommes confiants que nous avons les capacités de naviguer dans cette mer agitée, et que la barque de l'Evangile atteindra le bon port. »

Claude Busslinger complète en disant qu'en ce temps d'incertitudes il est important de ne pas douter de soi et des autres, et de rester dans la solidarité et le respect du travail des uns et des autres.

9. Message d'un membre du CS sur les processus en cours dans l'EERV

Emmanuel Jeger donne des informations sur la feuille de route du CS au sujet de la politique des dotations suite à la validation du programme de législation par le Synode de décembre dernier. Le partage d'écran permet à chacun de comprendre le processus d'action de la « task force » : équipe mobile transversale de 3 personnes nommées pour 3 ans parcourant les Régions pour les aider à s'approprier et mettre en place les projets.

Un Synode consultatif collaboratif aura lieu en mars pour discuter des problèmes réglementaires et de gouvernance et deux régions pilotes seront mises en route. Deux autres suivront en septembre, puis des consultations entre paroisses pour la mutualisation des sujets. A terme, les Régions seront appelées à collaborer et à discuter pour la répartition des enveloppes. La task force sera pourvue de 2,5 EPT. Le Conseil Synodal attend la validation de la cofin.

Ira Jaillet aimerait savoir quel type de métier il faut pour cette équipe de la task force.

Emmanuel Jeger dit que ce n'est pas encore publié, car non validé par la commission des finances. Le cahier des charges est toutefois assez complet.

Corinne Mean veut connaître la complémentarité entre les groupes qui se formeront pour penser des activités en Région et cette task force, afin de ne pas faire les choses à double.

Emmanuel Jeger confirme que ce sera en soutien des Régions afin de garder une cohérence et une autonomie de celles-ci à terme, avec toutes les compétences nécessaires.

Nadine Huber ne voit pas très bien l'articulation entre tous ces projets et la task force, comme Corinne Mean, ce n'est pas très clair dans sa tête.

10. Divers et propositions individuelles

Le **président** lance un vibrant appel pour trouver un trésorier régional, qui sera membre du CR, ainsi que pour la commission de gestion, composée actuellement de Laurence Creteigny et d'Emmanuel Maillard.

Il remercie encore Jean-Charles Mignot de son engagement de président de l'AR.

Claude Busslinger dit que M. Carrard recherche un membre protestant pour compléter l'équipe de St-Vincent-de-Paul (œuvre caritative œcuménique et régionale).

Laurence Kummer salue le travail de St-Vincent-de-Paul, qui travaille dans la solidarité, en partenariat avec son service PS. Ce dernier cherche également du renfort, deux nouveaux membres seraient bienvenus pour étoffer l'équipe en place.

Anita Baumann dit qu'elle est répondante à St-Vincent-de-Paul pour l'église réformée et qu'on peut lui demander des renseignements.

Corinne Mean se dit sensible à l'esprit constructif, d'écoute, de respect et de soutien qui a prévalu dans cette assemblée. C'est une grande aide pour les vocations respectives, elle en est très reconnaissante.

10. Prière finale, par un ministre du CR

Ira Jaillet termine en remerciant Florian Bille pour sa présidence efficace et en apportant des paroles d'encouragement et de confiance en l'Éternel. « Ouvre ton cœur et tes mains. Tu es disciple, deviens témoin. »

Le **Président** remercie chacun de sa participation et annonce la prochaine assemblée pour le mercredi 10 mars 2021. Il est 22h30.

Le vice-président



Florian Bille

La secrétaire



Christine de la Harpe